



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E46496

VALABLE JUSQU'AU 01/02/2027

ÉDITÉ LE

02/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/1997

Forme juridique : SAS

Capital : 267 540

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES 413 221 797

Siret : 413 221 797 00025

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 5416739

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 119 639 937

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 119639937

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : ADECLIM SAS

6 RUE NEWTON
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE

Téléphone : 02 40 93 50 50

Portable : 06 40 49 82 74

Fax :

Site Internet : <http://www.adeclim.fr>

E-mail : patricia.fouchard@adeclim.fr

Responsabilité légale :

COLLET BRUNO PRÉSIDENT / GUICHARD CEDRIC DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 43

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	05/11/2025
5232	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	05/02/2025
5262	Maintenance d'installation de chauffage avec chaudière dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m2 Mention RGE	06/11/2024
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m2 Mention RGE	05/11/2025
5333	Maintenance des réseaux aérauliques Mention RGE	06/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	04/02/2026
o Chauffe-Eau Thermodynamique	04/02/2026
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.